



**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

Département de la sécurité, des institutions et du sport  
**Service du registre foncier**

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport  
**Dienststelle für Grundbuchwesen**

16 janvier 2023

## **Intercapi**

### **Double authentification – Marche à suivre**

Création d'un compte SwissID.....	2
Création d'un compte IAM .....	3
Communication de votre identification VS id.....	4



## Création d'un compte SwissID

La création de l'identité souhaitée se trouve via le lien suivant : [Login Etat du Valais](#)

- 1) Appuyer sur le bouton de login SwissID

Login



- 2) Une nouvelle page s'ouvre. Cliquer sur le lien « Créer un compte ».

Une capture d'écran de la page de connexion SwissID. Le titre est "Se connecter à Etat du Valais". Il y a deux champs de saisie : "Adresse e-mail" et "Mot de passe" (avec un œil pour masquer/mot de passe). Un bouton rouge avec une flèche blanche pointe vers la droite. En bas, une section "Besoin d'aide?" contient deux liens : "Créer un compte" (encadré rouge) et "Mot de passe oublié?".

- 3) Vérifier son identité

Afin de pouvoir accéder à Intercapi, mais également aux prestations de l'Etat, il est nécessaire de vérifier son identité.

Une vidéo explicative se trouve sur le lien suivant : [Vérification d'identité](#)

Votre identité sera vérifiée lorsque la barre de progression sera identique à celle de l'image ci-contre.



- 4) Activer l'authentification à deux facteurs sur l'application

## Création d'un compte IAM

La création de l'identité souhaitée se trouve via le lien suivant : [Login Etat du Valais](#)

- 1) Appuyer sur le lien « Créer une identité valaisanne (IAM – Etat du Valais).

### Identité valaisanne (IAM) ou compte interne

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Se connecter

[Vous avez oublié votre nom d'utilisateur ?](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

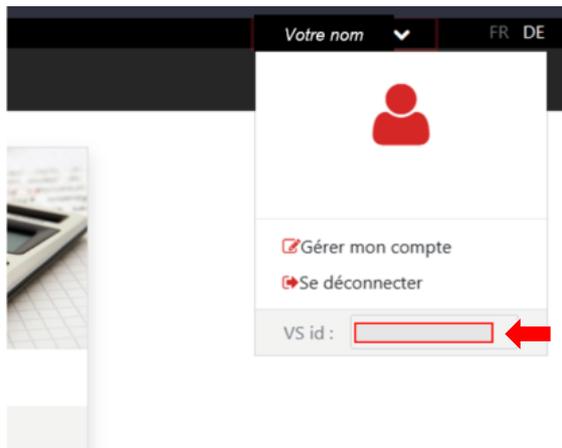
[Créer une identité valaisanne \(IAM - Etat du Valais\)](#)

- 2) Lorsque votre compte IAM a été créé, il est nécessaire d'activer l'authentification à double facteur selon la procédure existante : [2<sup>ème</sup> facteur d'authentification](#).

## Communication de votre identification VS id

Lorsque vous avez reproduit les étapes précédentes pour l'identité choisie, vous devez :

- 1) Vous connecter au portail de prestation de l'Etat du Valais ([Login Etat du Valais](#)).
- 2) Reprendre le « VS id » figurant dans les propriétés de votre compte comme démontré sur l'image ci-dessous.



- 3) Communiquer le « VS id » à [SRF-Support@admin.vs.ch](mailto:SRF-Support@admin.vs.ch) pour que le lien soit fait avec votre compte Intercapi.